



**ENSEMBLE,
CONSTRUISONS
UN AVENIR SUR
DES BASES SOLIDES**

AFCAB
ASSOCIATION FRANÇAISE
DE CERTIFICATION
DES ARMATURES DU BÉTON

LE MOT DU PRÉSIDENT

Depuis plus de trente-cinq ans, l'AFCAB s'engage pour une construction plus sûre, plus qualitative et respectueuse des enjeux environnementaux. Face à la crise du logement, à l'évolution des infrastructures, aux défis climatiques et à la nécessaire décarbonation du secteur, garantir des ouvrages en béton armé plus durables et plus fiables est une nécessité collective.

Notre mission dépasse le cadre technique : nous sensibilisons tous les acteurs du BTP - maîtres d'ouvrage, entreprises, pouvoirs publics - à l'importance de la certification des armatures, essentielle, afin d'assurer à l'utilisateur que les armatures certifiées participent pleinement à la maîtrise de la qualité de l'ouvrage. Cette exigence doit être systématiquement respectée pour le génie civil, en particulier pour les ouvrages d'art, conformément aux exigences du Fascicule 65. Elle doit également s'imposer dans la conception des bâtiments complexes comme les infrastructures accueillant du public - aéroports, gares, stades, centres commerciaux - ainsi que les immeubles de grande hauteur et les logements collectifs.

Avec l'ensemble de ses membres et partenaires, l'AFCAB agit pour une construction responsable, en défendant des contrôles rigoureux et des pratiques exemplaires. Ensemble, bâtissons des infrastructures à la hauteur des enjeux sociétaux et environnementaux d'aujourd'hui et de demain.

Bruno Marin
Président de l'AFCAB

QUI SOMMES-NOUS ?

L'Association française de certification des armatures du béton (AFCAB), créée en 1990, regroupe les principaux acteurs qui produisent ou mettent en œuvre des armatures pour le béton et leurs accessoires.

Organisme indépendant et accrédité par le Comité français d'accréditation (COFRAC) portée de l'accréditation disponible sur www.cofrac.fr, l'AFCAB a contribué très activement à l'élaboration et la mise en place d'une certification qui permet aujourd'hui à l'entreprise de BTP et au maître d'ouvrage d'être confiant dans le fait que le maillon armature s'insérera parfaitement dans la chaîne de qualité de l'ouvrage. L'ambition de l'AFCAB est que cette certification, dont les référentiels ont été établis avec toutes les parties concernées, soit intégrée systématiquement dans tous les appels d'offres de construction utilisant l'armature du béton.



COFRAC

Le Comité français d'accréditation (COFRAC) est l'unique instance chargée de délivrer les accréditations aux organismes intervenant dans l'évaluation de la conformité en France. Il s'agit d'une association loi de 1901 à but non lucratif, fondée en 1994 à Paris par les pouvoirs publics.

En faisant confiance aux certifications de l'AFCAB, vous savez que des process et des contrôles qualité ont été mis en place par :

L'aciériste durant son cycle de production

L'armaturier certifié tout au long de la transformation des aciers pour béton armé sortis d'usine (armatures coupées, façonnées, assemblées)

Le fabricant certifié d'accessoires (dispositifs de rabouillage, d'ancrage - coupleurs - ou les boîtes d'attente) pour la conformité de ses produits aux documents normatifs applicables

Le poseur d'armatures certifié tout au long de sa prestation

Recourir et mettre en œuvre des produits et services certifiés par l'AFCAB, c'est donner au client final, c'est-à-dire l'utilisateur, la garantie que le maillon armature ne rompra pas la chaîne de la qualité de l'ouvrage depuis sa conception jusqu'à sa réalisation.

GRÂCE AUX PROCESS INDUSTRIELS EXIGÉS ET AUDITÉS DEUX FOIS PAR AN PAR L'AF CAB, LE TITULAIRE DE LA CERTIFICATION :



Vérifie la certification NF des aciers constitutifs avant la fabrication



Fabrique conformément aux documents normatifs



Identifie l'origine du produit (traçabilité)



→ Anse du Portier de Monaco

CETTE CERTIFICATION PERMET DE :



- 1 Réduire les coûts de non-qualité
- 2 Simplifier le travail du bureau de contrôle
- 3 Optimiser les études béton armé
- 4 Améliorer votre image
- 5 Répondre aux besoins et attentes de vos clients



→ Paris La Défense Arena

MARQUE NF :

NF est l'une des marques de certification leader en Europe, qui vous aide à mieux choisir, à mieux consommer et qui garantit par ailleurs l'excellence de vos produits.

Délivrée par l'AFCAB, un organisme indépendant et impartial, la certification NF atteste la conformité des produits ou des services aux documents normatifs nationaux, européens et internationaux.

Cette certification est complétée par des spécifications techniques renforçant son niveau de qualité.



→ Ligne TGV Tours - Bordeaux

LES 5 DOMAINES DE CERTIFICATION

Aciers pour béton armé



Armatures



Dispositifs de raboutage ou d'ancrage des armatures du béton



Boîtes d'attente



Pose des armatures du béton



→ Cité de la musique de Paris

MARQUE AFCAB :

Un label d'exigence au service de la performance structurelle

Reconnue par l'ensemble des acteurs de la construction, la marque AFCAB distingue les produits et services validés selon des référentiels élaborés en concertation avec l'ensemble de la filière.

Elle incarne l'engagement collectif d'une filière mobilisée pour des ouvrages durables, sûrs et conformes aux exigences normatives et sociétales.



→ Tribunal judiciaire de Paris